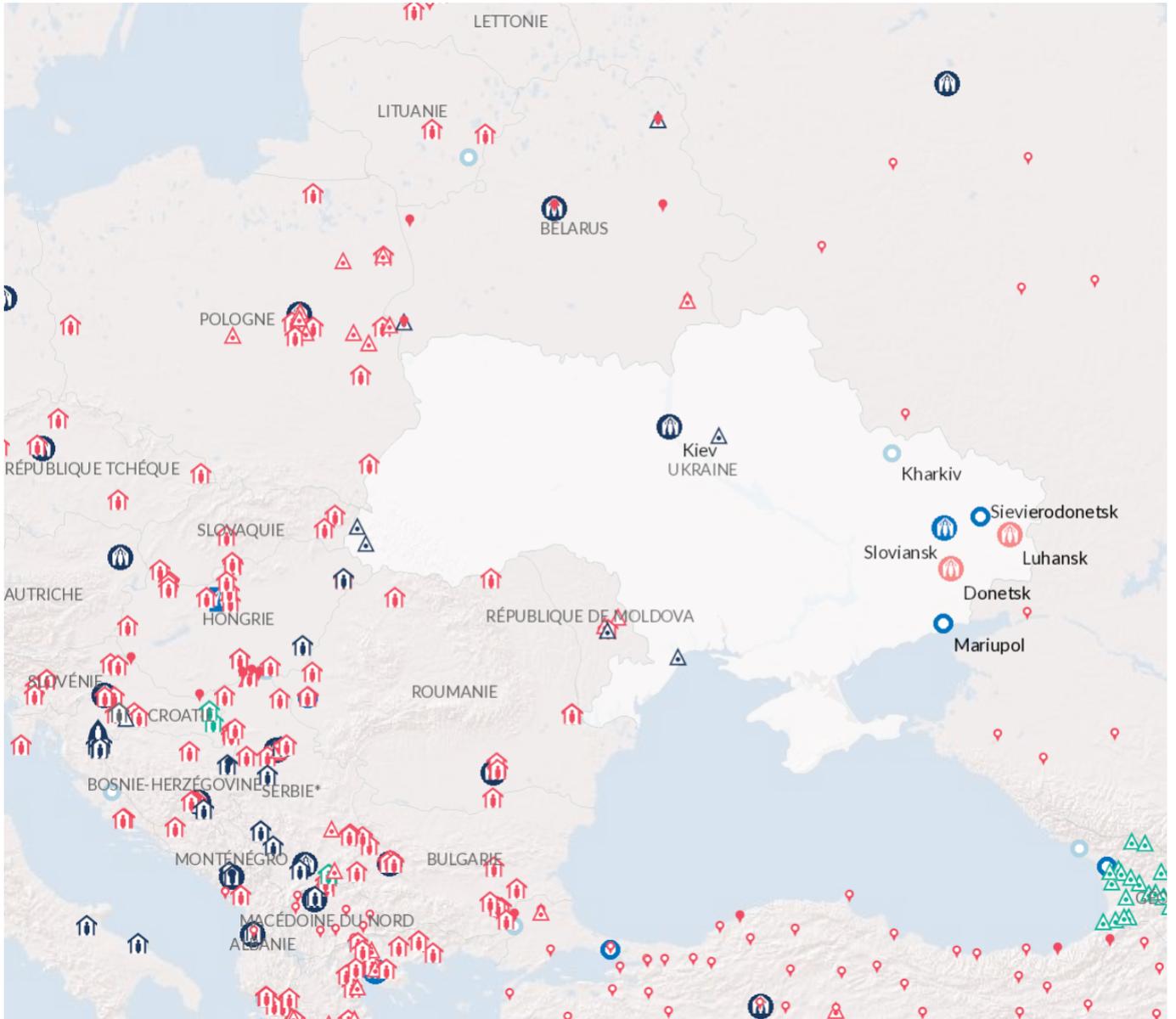


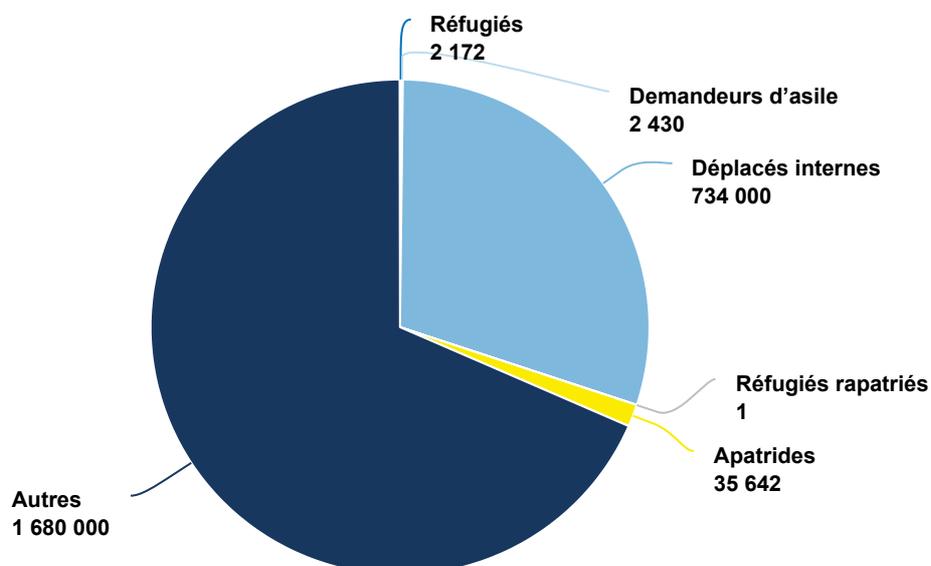
Opération: Ukraine



Personnes relevant de la compétence du HCR

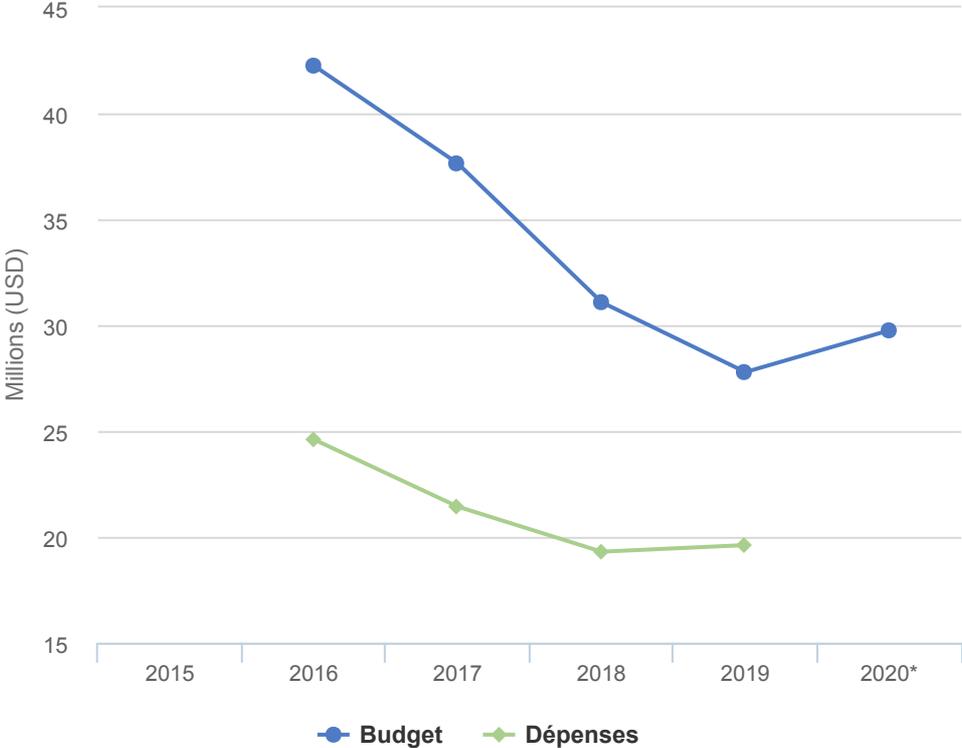
+ 59% EN 2019

2019	2,454,245
2018	1,544,684
2017	1,844,785



■ Réfugiés ■ Demandeurs d'asile ■ Déplacés internes
■ Réfugiés rapatriés ■ Apatrides ■ Autres

Budgets et Dépenses - Ukraine



Contexte opérationnel

À la suite des élections présidentielles et législatives qui se sont tenues en 2019, le HCR a commencé à collaborer avec divers nouveaux interlocuteurs gouvernementaux. Toutefois, compte tenu de l'accent mis par la nouvelle administration sur les questions de sécurité et de réforme, les progrès en matière d'asile n'ont pas fait partie des priorités. Le faible taux de reconnaissance a encore diminué, en particulier pour les demandeurs d'asile originaires de Somalie et de la République arabe syrienne. Cependant, malgré ces difficultés, le HCR a continué de coopérer avec les communautés de réfugiés, la société civile et les employeurs du secteur privé pour améliorer les perspectives d'intégration.

Un conflit armé de faible intensité s'est poursuivi le long de la ligne de contact dans l'est de l'Ukraine, augmentant encore les besoins humanitaires des personnes vulnérables exposées à ce conflit armé, aux restrictions à leur liberté de circulation, à la présence de mines et d'engins non explosés et à la suspension continue des prestations sociales y compris des retraites.

Des progrès ont été réalisés concernant deux questions clés pour les déplacés internes – le droit de vote et le logement. En 2019, le parlement a amendé le code électoral pour leur accorder le droit de vote aux élections locales. Par ailleurs, le gouvernement a augmenté les financements destinés à un programme de logements abordables (d'environ 19,5 millions de dollars), répondant ainsi aux besoins de quelque 800 familles de déplacés internes.

Des contraintes opérationnelles dans les zones non contrôlées par le gouvernement ont causé des délais dans la mise en œuvre des programmes d'abris. Le HCR a continué de s'adapter en diversifiant les modalités d'exécution des interventions dans ce domaine. À l'inverse, dans les zones contrôlées par le gouvernement, les programmes du HCR dans le domaine de la protection et des abris ont été mis en œuvre sans difficultés même si le transfert de la coordination du groupe sectoriel chargé des abris/articles non alimentaires aux interlocuteurs gouvernementaux a été retardé en raison du changement d'administration.

Malgré l'espoir qu'une législation soit adoptée en 2019 pour mettre en place une procédure de détermination de l'apatridie, le parlement ne s'est prononcé sur cette question en première lecture qu'à la fin de l'année. En conséquence, le HCR a reporté certaines activités de renforcement des capacités des autorités étatiques et a mené des actions communes de plaidoyer avec l'équipe pays pour l'action humanitaire, en particulier sur la question de l'enregistrement des naissances des enfants nés dans les zones non contrôlées par le gouvernement.

Tendances démographiques

En 2019, l'Ukraine accueillait près de 4600 réfugiés et demandeurs d'asile (48% de réfugiés, 52% de demandeurs d'asile), les Afghans représentant 22% de la population totale relevant de la compétence du HCR et les Syriens 14%.

Selon les estimations, quelque 734 000 personnes étaient déplacées depuis les zones non contrôlées par le gouvernement, tandis qu'un nombre inférieur provenait de la République autonome de Crimée, essentiellement des Tatars de Crimée. Au total, environ 1,7 million de personnes dans l'ensemble du pays étaient affectées par le conflit.

Selon les estimations, 35 600 apatrides (5600 enregistrés) se trouvaient également en Ukraine. Les migrants et les minorités ethniques comme les Roms étaient exposés à un risque accru d'apatridie, y compris près de 50 000 bébés nés dans les zones non contrôlées par le gouvernement dépourvus de certificats de naissance délivrés par les autorités ukrainiennes.

Le HCR a identifié 35 mineurs isolés.

Chiffres clés

- 75% des réfugiés ont eu accès aux soins de santé primaire.
- 75% des enfants réfugiés ont eu accès au système national d'éducation.
- 2 800 déplacés internes ont bénéficié d'une aide juridique de base tandis que près de 200 ont bénéficié d'une aide juridique plus approfondie.
- 2 700 déplacés internes ont bénéficié d'un soutien au logement.
- 2 200 demandeurs d'asile ont bénéficié de conseils psychologiques.
- 2 000 déplacés internes ayant des besoins spécifiques dans les zones contrôlées par le gouvernement ont bénéficié d'aides en espèces ciblées.
- 200 personnes exposées au risque d'apatridie ont bénéficié d'une aide par l'intermédiaire de partenaires nationaux pour obtenir la confirmation de leur nationalité.

Principales réalisations

- Le HCR a soutenu un programme de mentorat pour le développement organisationnel ouvert à toutes les ONG nationales partenaires dans le cadre de la stratégie pluriannuelle et multipartite de protection et de solutions durables (2018-2022). Sur dix ONG participantes, sept ont terminé le programme avec succès, ce qui a permis d'améliorer leurs capacités de gestion.
- Dans le cadre d'une approche communautaire de l'intégration, près de 30 groupes réunissant des réfugiés, des déplacés internes et des membres de la communauté d'accueil ont bénéficié d'un soutien.
- Le HCR a également collaboré avec le secteur privé pour faciliter l'accès des personnes relevant de sa compétence à l'emploi, tout en offrant plus de cours de langue intensifs.
- Le HCR a fourni une aide d'urgence aux personnes affectées par le conflit armé des deux côtés de la ligne de contact, notamment en matière d'aide juridique, de gestion des cas et d'aide pour les abris. Afin de se désengager de manière responsable de la fourniture de l'aide juridique, des formations et des orientations ont été effectuées auprès des centres offrant une aide juridique gratuite. Ces derniers ont aidé 15% de déplacés internes de plus que pendant l'année précédente.
- Le HCR a fourni des outils de construction aux autorités locales dans les zones contrôlées par le gouvernement, en vue de préparer son désengagement des activités humanitaires dans le domaine des abris.
- Le HCR a mis en œuvre un programme pilote visant à relocaliser 14 familles volontaires vivant dans des zones dangereuses proches de la ligne de contact.

Besoins non satisfaits

Si le HCR a continué de répondre aux besoins les plus essentiels des demandeurs d'asile, des ressources supplémentaires étaient nécessaires pour des cours de langue et des aides à l'emploi.

En outre, les besoins dans le domaine des abris, de l'assistance psychosociale et des soins à domicile n'ont pas été satisfaits pour les personnes âgées vivant dans certaines zones reculées et peu sûres le long de la ligne de contact.

Le HCR n'a pas non plus été en mesure de mettre en œuvre des interventions dans le secteur des abris pour 8000 à 9000 ménages ayant, selon les estimations, des besoins dans ce secteur et vivant dans les zones non contrôlées par le gouvernement en raison de l'accès aléatoire pour les organisations humanitaires et du manque de financements.

Dépenses 2019 - Ukraine | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget final	4,656,445	910,783	22,215,123	27,782,352
Total des fonds disponibles	0	0	0	0
Dépenses par objectif				
Environnement de protection favorable				
Cadre juridique et politique	167,587	24,527	611,862	803,976
Institutions et pratiques administratives	0	0	247,712	247,712
Aide juridique et recours judiciaires	796,517	0	1,696,886	2,493,403
Accès au territoire	60,791	0	0	60,791
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	190,894	0	452,223	643,117
Sous-total	1,215,790	24,527	3,008,682	4,248,999
Processus de protection et documents adéquats				
Procédures de détermination du statut de réfugié	208,722	0	0	208,722
Sous-total	208,722	0	0	208,722
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
	0	0	1,198,685	1,198,685
Prévention et interventions liées aux VSS	0	0	539,424	539,424
Risques de détention arbitraires	209,012	0	0	209,012
Sous-total	209,012	0	1,738,108	1,947,121
Besoins de base et services essentiels				
Santé	211,966	0	0	211,966
Abris et infrastructures	0	0	3,357,253	3,357,253
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	0	0	174,621	174,621
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	759,910	0	977,675	1,737,585
Éducation	233,675	0	0	233,675
Sous-total	1,205,551	0	4,509,549	5,715,100
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	265,064	0	1,642,673	1,907,737

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Coexistence avec les communautés locales	0	0	785,088	785,088
Autosuffisance et moyens d'existence	266,546	0	0	266,546
Sous-total	531,610	0	2,427,760	2,959,370
Solutions durables				
Stratégie pour la recherche de solutions globales	0	0	367,707	367,707
Réintégration	0	0	859,570	859,570
Intégration	169,143	0	0	169,143
Réinstallation	201,125	0	0	201,125
Réduction de l'apatridie	0	526,812	0	526,812
Sous-total	370,268	526,812	1,227,277	2,124,357
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	0	0	168,590	168,590
Relations avec les donateurs	0	0	348,430	348,430
Sous-total	0	0	517,020	517,020
Appui à la logistique et aux opérations				
Approvisionnement et logistique	0	0	736,436	736,436
Gestion des opérations, coordination et appui	186,464	0	968,413	1,154,876
Sous-total	186,464	0	1,704,848	1,891,312
Dépenses totales en 2019	3,927,417	551,339	15,133,245	19,612,000